

SCHUITEN-PEETERS
LES CITÉS OBSCURES

BRUXELLES



casterman

SCHUITEN-PEETERS
LES CITÉS OBSCURES

BRÛSSEL

casterman

Maquette : Martine Gillet
Lettrage : horsérie

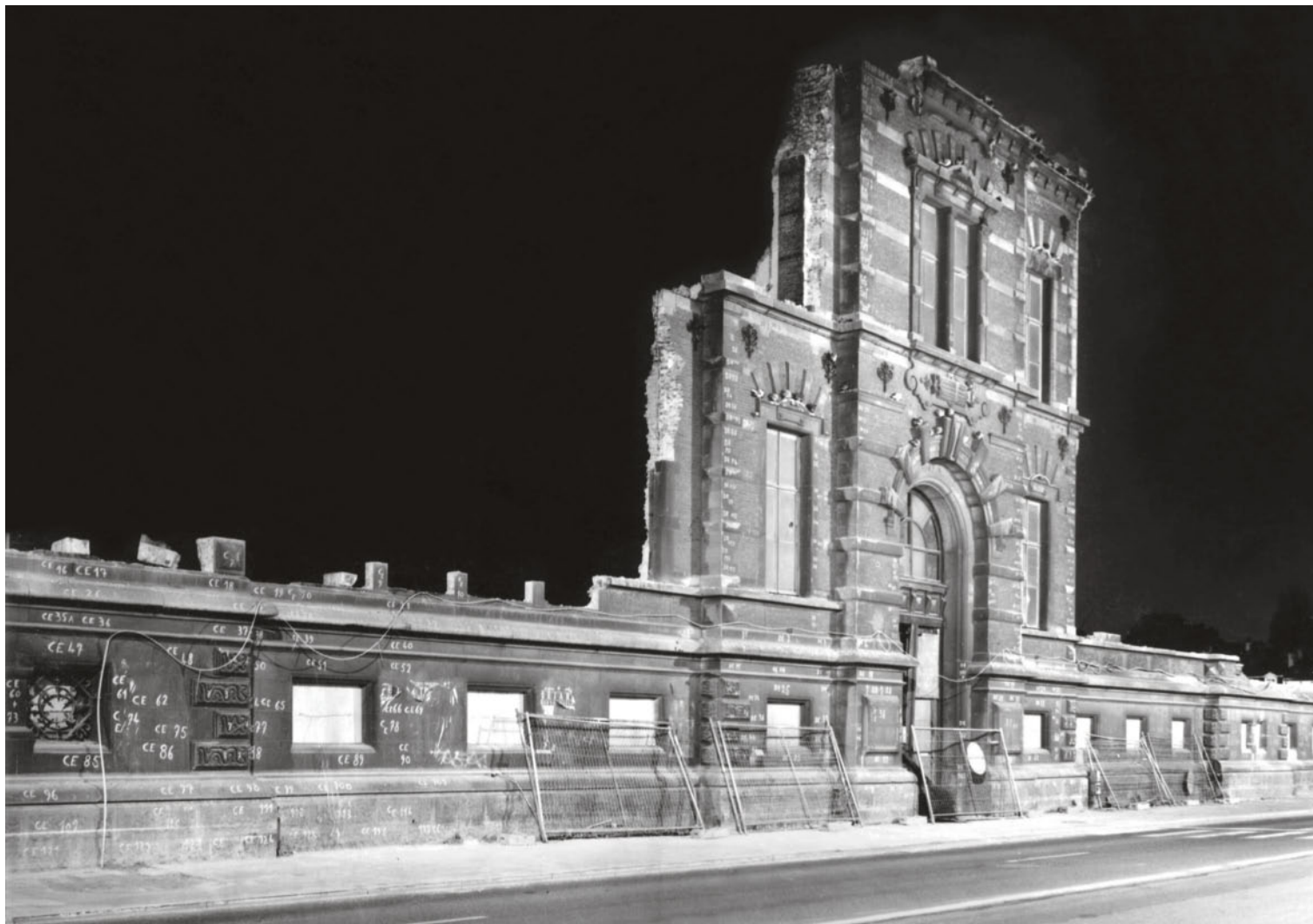
www.casterman.com

ISBN 978-2-203-01289-9
© Casterman 2008

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est strictement interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie ou numérisation) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.
Imprimé en Italie par Lego. Dépôt légal : février 2008 ; D. 2008/0053/143

DE BRUXELLES



© Marie-Françoise Plissart

À BRÜSEL

Des liens troublants unissent Brüssel,
l'audacieuse métropole
des *Cités obscures*,
et la ville de Bruxelles,
livrée depuis un siècle et demi
à l'appétit des politiciens et
des promoteurs.

LE VOÛTEMENT DE LA SENNE



Bruxelles continue de porter le deuil de la Senne : une ville se remet-elle jamais d'avoir enterré le fleuve qui la vit naître ? En se privant de la Senne, Bruxelles perdit l'un de ses premiers axes, refoulant son origine en même temps que sa rivière.

À ce malheureux cours d'eau, on prêtait tous les vices. Et sans doute devait-il être bien sale. Baudelaire l'affirme en tout cas : « La Senne ne pourrait, tant ses eaux sont opaques, réfléchir un seul rayon du soleil le plus ardent. »

Jules Victor Anspach, avocat libéral devenu bourgmestre à l'âge de 34 ans fait du voûtement

Jules Victor Anspach,
un jeune bourgmestre obsédé
par le Paris de Haussmann.



La Senne avant les travaux
de voûtement.

de la Senne une affaire personnelle. Fasciné par le Paris haussmannien, obsédé par l'idée d'être de son temps et de « marcher de l'avant », il propose dès son entrée en fonction, en 1863, une liste impressionnante de travaux. Il considère les uns « comme urgents et indispensables », les autres « comme très utiles », d'autres encore « comme infiniment désirables ». Mais celui qui lui importe le plus est, à n'en pas douter, « la disparition de cet égout à ciel ouvert qui déshonore la partie basse de notre ville »⁽¹⁾.

Anspach mourra pourtant seize ans plus tard sans que son grand œuvre soit achevé. C'est que

très vite les difficultés vont s'avérer considérables. Dès 1865, l'un des échevins qualifie le voûtement « d'hérésie scientifique et technique » : d'autres formes d'assainissement auraient été plus simples et moins coûteuses. Qu'importe ! Ce que l'on veut, plus que résoudre un problème, c'est ensevelir la Senne, la dissimuler à tout jamais en même temps que se débarrasser des quartiers populaires qui la bordent. La Compagnie anglaise, qui est en charge du chantier, prend de plus en plus de retard et ne cesse d'augmenter ses prix. Un scandale éclate bientôt, on évoque des pots-de-vin

considérables ; les travaux s'enlisent et s'arrêtent ; la Compagnie anglaise est mise en faillite.

En 1870, un échevin le déclarera crûment : « Tout le projet a trouvé son origine dans une plaisanterie. » Mais c'est de cette plaisanterie, de ces premières destructions, que les bouleversements ultérieurs de Bruxelles vont tirer leur origine. Aux démolisseurs suivants, les traces laissées par le voûtement de la Senne serviront de commode alibi.

(1) 100 ans de débat sur la ville, 1840-1940, Archives d'Architecture moderne, 1984, p. 78.



LE PALAIS DE JUSTICE

Il n'y a qu'un palais à Bruxelles : celui qu'édifia Joseph Poelaert. Le Palais royal est trop neutre, trop terne pour disputer ce titre au gigantesque Palais de Justice. Temple babylonien égaré dans une grosse bourgade, invraisemblable accumulation de pilastres et de colonnes, de porches, de couloirs et d'escaliers, l'œuvre de Poelaert est à l'échelle de cette Belgique toute gonflée par sa jeune indépendance et la conquête d'un Congo quatre-vingts fois plus vaste qu'elle. « Ce monument sera le plus beau pour ne pas dire le seul du XIX^e siècle », déclarait le bourgmestre Anspach, l'un des plus ardents soutiens de l'architecte. Non sans audace, il avait émis le souhait « que la dépense soit la plus grande possible, pour que le Palais soit digne de sa destination et de la ville où il s'élève »⁽²⁾. Sur ce point au moins, ses vœux allaient être exaucés.

Le personnage de Poelaert est entouré de mystère : les indications biographiques sont rarissimes, les plans ont presque tous disparu. Ex-inspecteur des bâtisses, éphémère architecte de la ville, Joseph Poelaert (1817-1879) n'avait construit qu'une colonne et la moitié d'une église lorsqu'on lui confia la responsabilité de ce Palais de Justice, annoncé comme le plus grand du monde. De quels appuis, de quels passe-droits le jeune franc-maçon avait-il pu bénéficier ?

On prétend que sitôt pressenti pour s'occuper du Palais, il sortit un projet auquel il travaillait depuis dix ans et qui émerveilla l'assistance. On sait qu'il « dessinait presque toujours au fusain, par larges indications de clair et d'ombre, et s'occupait surtout de laisser dans les yeux l'impression d'une puissante ébauche, qu'on eût dit jetée sur le papier par une main de peintre »⁽³⁾.

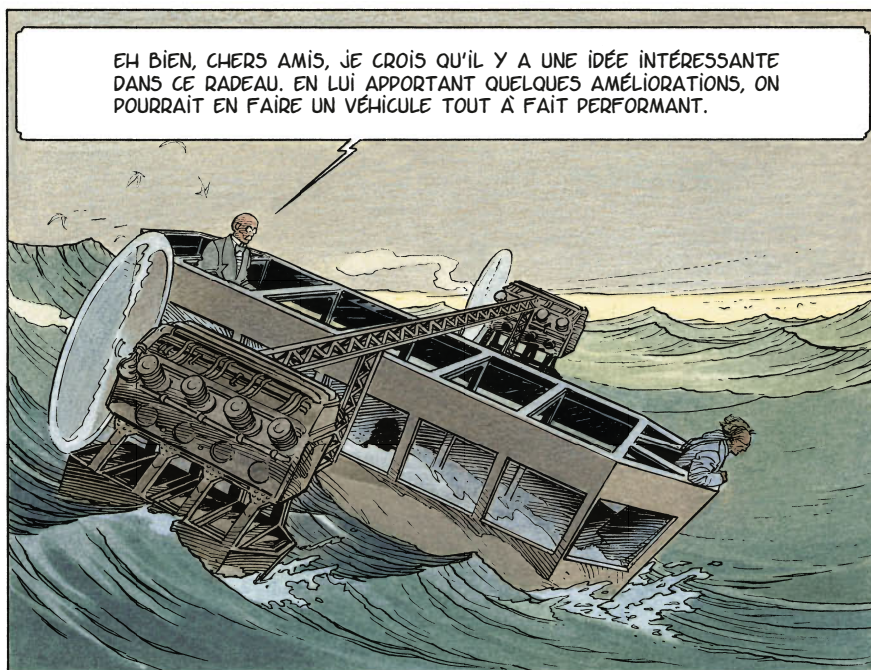
Mais sans doute était-il plus habile dessinateur que directeur de chantier. La construction du Palais va s'étendre sur toute la vie de Poelaert et même au-delà. L'imprécision de ses plans, son



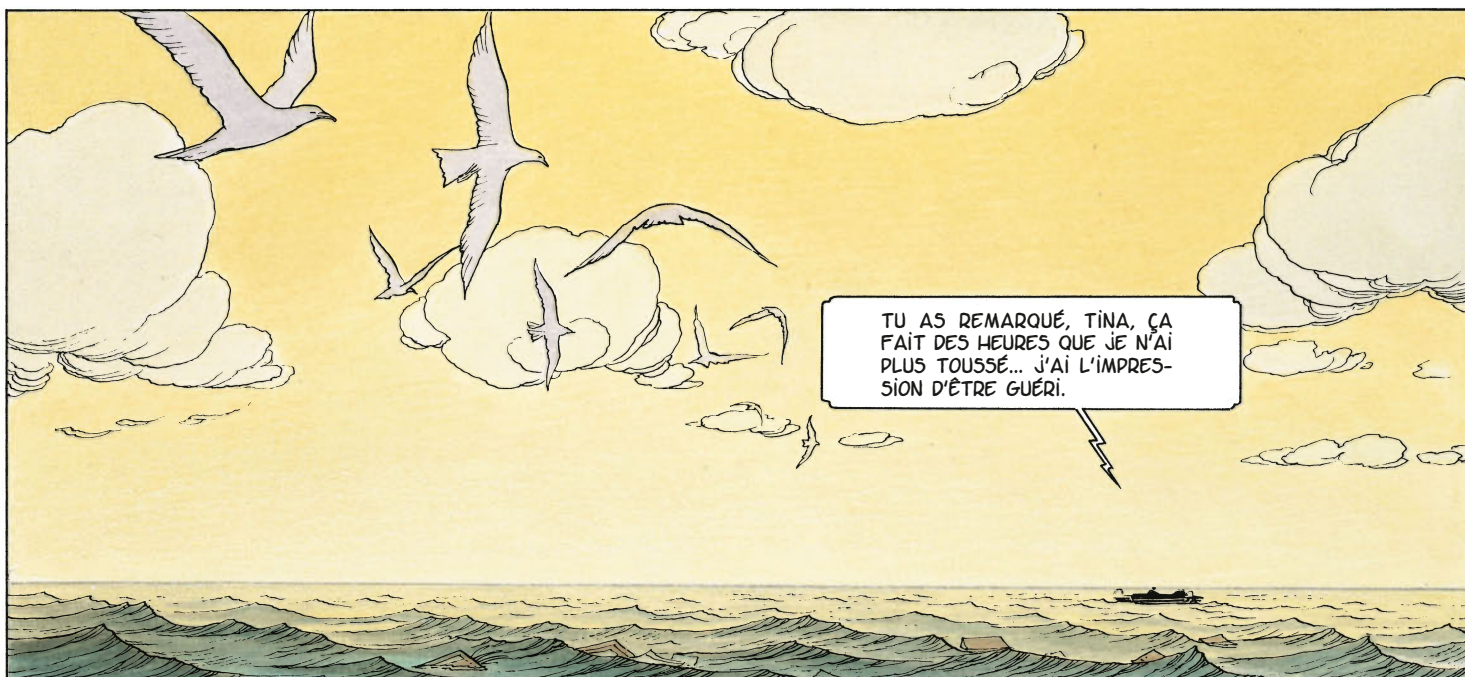


NOUS AVONS TOUS ÉTÉ MALADES...

OUI, MALADES DU PROGRÈS !



EH BIEN, CHERS AMIS, JE CROIS QU'IL Y A UNE IDÉE INTÉRESSANTE DANS CE RADEAU. EN LUI APPORTANT QUELQUES AMÉLIORATIONS, ON POURRAIT EN FAIRE UN VÉHICULE TOUT À FAIT PERFORMANT.



TU AS REMARQUÉ, TINA, ÇA FAIT DES HEURES QUE JE N'AI PLUS TOUSSÉ... J'AI L'IMPRESION D'ÊTRE GUÉRI.